LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS		**1 – 3**
ÉTATS FINANCIERS		
État de la situation financière		**4**
État de l'évolution des actifs nets		**5**
État des revenus et dépenses		**6**
État des flux de trésorerie		**7**
Notes complémentaires aux états financiers		**8 – 13**
Autres renseignements :		
Annexes	A – Revenus	**14**
	B – Dépenses - Administration générale	**14**
	C – Dépenses - Communications	**15**
	D – Assurance groupe	**15**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.) (''la Fédération''), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états de l'évolution des actifs nets, des revenus et des dépenses et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par Boudreau Albert Savoie et Associés de Dieppe, Nouveau-Brunswick, au Canada, avant sa fusion avec MNP SRL. Boudreau Albert Savoie et Associés a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 6 mai 2020.

(continue)…

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

(continue)…

• nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 31 mars 2021

Comptables professionnels agréés

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020	2019
Actif		
À court terme		
Encaisse	**746 886 $**	506 276 $
Débiteurs (note 6)	**63 969**	184 961
Dépenses payées d'avances	**5 120**	3 712
Frais reportés	**3 713**	-
	819 688	694 949
Immobilisations (note 7)	**7 747**	10 066
	827 435 $	705 015 $
Passif		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 8)	**259 696 $**	194 291 $
Revenus reportés	**4 125**	4 125
	263 821	198 416
Actifs nets		
Fonds des immobilisations	**7 747**	10 066
Fonds de fiducie	**57 364**	37 181
Fonds d'administration générale - non affectés	**498 503**	459 352
	563 614	506 599
	827 435 $	705 015 $

Éventualité (note 9)

Événements postérieurs à la date de la situation financière (note 10)

Au nom du conseil d'administration

Administrateur/Administratrice

Administrateur/Administratrice

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

				2020	2019
	Fonds d'administration générale - non affectés	**Fonds des immobilisations**	**Fonds de fiducie**	**Total**	Total
Solde au début de l'exercice	**459 352**	**$ 10 066**	**$ 37 181**	**$ 506 599**	**$** 501 854 $
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	**59 821**	**(2 806)**	**-**	**57 015**	4 745
Investissement en immobilisations	**(487)**	**487**	**-**	**-**	-
Affection interne (note 5)	**(20 183)**	**-**	**20 183**	**-**	-
Solde à la fin de l'exercice	**498 503**	**$ 7 747**	**$ 57 364**	**$ 563 614**	**$** 506 599 $

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Budget approuvé (non audité)	**2020**	2019
Revenus (annexe A)	639 249 $	**671 559 $**	617 938 $
Dépenses			
Administration générale (annexe B)	397 689	**346 686**	368 422
Part conseils étudiants	88 500	**89 704**	87 008
Projet spéciaux	40 000	**44 281**	18 543
Fonds d'opérations - Osmose	9 900	**20 091**	11 926
Emplois d'été	-	**14 265**	26 559
Activités sociales	12 000	**12 074**	19 105
Frais divers	5 130	**11 615**	5 160
Dons	13 000	**10 765**	12 018
Fonds d'infrastructure - Osmose	9 900	**10 589**	9 396
Communications (annexe C)	17 000	**10 414**	12 750
Fonds d'infrastructure - MAUI	9 900	**10 166**	9 896
Assurances - conseils étudiants	7 150	**8 740**	5 725
Association - étudiants internationaux	5 940	**6 573**	6 207
Frais légaux	-	**5 750**	-
Fonds des Alumni	10 000	**5 385**	6 000
Conférences, congrès et déplacements	6 300	**3 112**	3 377
Amortissement	-	**2 806**	4 932
Fournitures de photocopies	1 500	**720**	847
Créances douteuses	-	**650**	4 729
Élections	4 000	**158**	593
	637 909	**614 544**	613 193
Excédent des revenus sur les dépenses	1 340 $	**57 015 $**	4 745 $

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020		2019	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses	**57 015**	**$**	4 745	$
Élément sans effet sur la trésorerie:				
Amortissement	**2 806**		4 932	
	59 821		9 677	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Débiteurs	**120 992**		(20 448)	
Créditeurs et frais courus	**65 405**		(9 849)	
Autres éléments	**(5 121)**		1 355	
	241 097		(19 265)	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	**(487)**		(4 888)	
Augmentation (diminution) de l'encaisse	**240 610**		(24 153)	
Encaisse, au début de l'exercice	**506 276**		530 429	
Encaisse, à la fin de l'exercice	**746 886**	**$**	506 276	$

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton incorporée (F.É.É.C.U.M), ci-dessous appelée « la Fédération », est constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick. La Fédération, étant un organisme à but non-lucratif, est exempté de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(l) de la loi sur les impôts. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui établit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après:

Espèces et quasi-espèces

La politique de la Fédération consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces de trésorerie les soldes bancaires incluant, si applicable, les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif ainsi que les dépôts à terme disponible en tout temps.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %
Équipements	20 %

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque certains événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle.

Revenus reportés

Les produits reportés représentent des ressources financières non utilisés qui, en vertu d'affections d'origine externe, sont destinées à couvrir des dépenses et projets des exercices subséquents.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses instruments financiers au coût amorti. Elle décomptabilise les passifs financiers, ou une partie lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, la Fédération détermine s'il y a eu des indices possibles de dépréciation. Lorsqu'il y a un indice de dépréciation, et que la Fédération détermine qu'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les débiteurs tel que présentés au bilan. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et frais courus tel que présentés au bilan.

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias acadiens universitaires Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'un sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias acadiens universitaires Inc.

Les Médias acadiens universitaires Inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose Inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose Inc.

Gestion Osmose Inc. a comme objectif principal d'administrer le bar étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2020, le fonds de fiducie comprend un montant de 20 824 $ (2019 – 641 $) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un surplus de 36 540 $ (2019 - 36 540 $) pour des projets spéciaux concernant les installations. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée de l'excédent des revenus sur les dépenses de 20 183 $ provenant de l'assurance groupe (Annexe D).

6. DÉBITEURS

	2020		2019	
Comptes clients	**58 457**	**$**	190 437	$
Provision pour créances douteuses	**-**		(8 082)	
	58 457		182 355	
Taxe de vente à recevoir	**424**		2 606	
Les Médias acadiens universitaires inc.	**5 088**		-	
	63 969	**$**	184 961	$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Mobilier de bureau	**42 084**	**37 189**	**4 895**	5 482
Équipements informatiques	**12 939**	**12 939**	**-**	305
Équipements	**7 131**	**4 279**	**2 852**	4 279
	62 154	**54 407**	**7 747**	10 066

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	**235 211**	168 154
Salaires à payer, retenues à la source, taxes et contributions	**-**	6 009
Gestion Osmose Inc.	**24 485**	6 480
Les Médias acadiens universitaires inc.	**-**	13 648
	259 696	194 291

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti, à part égale avec l'Université de Moncton, la marge de crédit de Gestion Osmose Inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 $. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit démontrait une balance de 22 500 $ en date du 31 mars 2020 (2019 – 0 $).

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le virus COVID-19 (coronavirus) était une urgence de santé publique. La COVID-19 perturbe les chaînes d'approvisionnement et affecte la production et les ventes à travers diverses industries. L'ampleur de l'impact du COVID-19 sur la performance opérationnelle et financière de la Fédération dépendra de certains développements, y compris la durée et la propagation du virus, l'impact sur ses membres, employés et fournisseurs de la Fédération, ce qui est de nature incertaine et imprévisible. Alors que cette perturbation devrait actuellement être temporaire, il existe une incertitude considérable quant à sa durée exacte. Par conséquent, bien que la Fédération s'attende à ce que cette situation ait une incidence sur ses résultats d'exploitation futurs, les impacts financiers et la durée de cette situation ne peuvent être estimés de façon raisonnable en ce moment.

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 70 490 $ (2019 – 67 987 $) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 19 214 $ (2019 – 19 021 $) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 8 740 $ (2019 – 5 725 $) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

De plus, la Fédération a versé un total de 15 680 $ (2019 – 18 654 $) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 14 265 $ (2019 – 26 559 $) en salaires pour des emplois d'été.

La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose Inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton, les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. La Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 589 $ (2019 – 9 396 $).

En fonction de l'accord de partenariat, l'Université de Moncton et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose Inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose Inc. La contribution de l'exercice était de 20 091 $ (2019 – 10 676 $).

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias acadiens universitaires Inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias acadiens universitaires Inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 166 $ (2019 – 9 896 $).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit, fournit des informations sur l'exposition au risque et la concentration de la Fédération en date du 31 mars 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. La Fédération est exposée au risque de crédit envers ses clients.

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue l'évaluation de la condition financière de ses clients sur une base continuelle et examine l'historique de crédit pour tous nouveaux débiteurs. Une provision pour créances douteuses est préparée basé sur le risque de non-collection. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un débiteur unique. Il n'y a eu aucun changement significatif de risque d'exposition depuis l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fédération est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs. Les flux de trésorerie d'exploitation fournissent une partie importante des besoins de trésorerie de la Fédération. Les principales sources de revenus de la Fédération sont les revenus de cotisation et d'assurance. Il n'y a eu aucun changement significatif de risque d'exposition depuis l'exercice précédent.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Annexes A et B – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

A - Revenus	Budget approuvé (non audité)		**2020**		2019	
Cotisations des étudiants et étudiantes	580 800	$	**596 376**	**$**	580 536	$
Partenaire - Alumni	10 000		**10 000**		10 000	
Revenus activités sociales	2 000		**9 272**		2 060	
Emplois d'été	8 649		**8 649**		11 744	
Location	7 800		**7 150**		7 800	
Partenaire - UNI	-		**6 000**		-	
Partenaire - Meloche Monnex	5 500		**5 500**		5 500	
Revenus divers	24 500		**5 219**		2 831	
Inscription - Prévention santé mental	-		**3 210**		2 694	
Assurance groupe (annexe D)	-		**20 183**		(5 227)	
	639 249	$	**671 559**	**$**	617 938	$

B - Dépenses - Administration générale	Budget approuvé (non audité)		**2020**		2019	
Salaires et avantages sociaux	343 235	$	**283 847**	**$**	310 777	$
Frais de vérification	9 500		**26 446**		10 781	
Bourses	16 654		**15 680**		18 654	
Fournitures de bureau	11 000		**7 302**		11 188	
Télécommunications	4 000		**5 150**		4 052	
Assurances	4 950		**4 875**		4 950	
Impression et poste	200		**1 179**		86	
Dépenses du conseil d'administration	7 000		**1 138**		6 775	
Frais bancaires	-		**615**		1 159	
Frais de formation	1 150		**454**		-	
	397 689	$	**346 686**	**$**	368 422	$

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Annexes C et D – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

C - Dépenses - Communications	Budget approuvé (non audité)		**2020**		2019	
Publicité et promotion	2 000	$	**5 212**	**$**	5 681	$
Recherche et campagne	10 000		**4 952**		1 927	
Matériel promotionnel	5 000		**250**		5 142	
	17 000	$	**10 414**	**$**	12 750	$

D - Assurance groupe

	2020		2019	
Revenus	**354 998**	**$**	340 287	$
Coût d'assurance	**323 112**		333 421	
Bénéfice brut	**31 886**		6 866	
Dépenses				
Frais de gestion	**11 703**		12 093	
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	**20 183**	**$**	(5 227)	$